

Radiation de la société «GIF-FILTER» de la Cote de la Bourse

La Bourse informe que son Conseil d'Administration, réuni le 07 novembre 2024, a décidé la radiation de la société « GIF-FILTER » et son transfert au marché Hors-cote (sur panneau) selon les dispositions de l'article 76 du Règlement Général de la Bourse, avec date d'effet le **11 novembre 2024**.